



Arnouville

www.arnouville95.fr - Juillet 2015 - N°327

Editorial

Le Préfet de Région a pris son arrêté définissant la grande intercommunalité dans laquelle nous serons inclus et qui devrait prendre effet le 1^{er} janvier 2016.

Cette nouvelle intercommunalité serait constituée des six communes de Val de France : Arnouville, Bonneuil-en-France, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel, des 19 communes de la Communauté d'Agglomération de Roissy-Porte de France, mais aussi de 17 communes de Seine et Marne jusqu'à Claye-Souilly et Villeparisis. Ce nouvel ensemble comporterait 42 communes regroupant un peu plus de 345 000 habitants.

Chacune des communes est appelée à se prononcer. Si les 17 communes de Seine et Marne sont farouchement contre ce projet, les 19 de la communauté de Roissy-Porte de France se sont prononcées pour ce projet. Concernant Val de France, seules Sarcelles et Bonneuil se sont prononcées en faveur du projet.

Les élus de la majorité, se sont prononcés contre cette grande intercommunalité qui, si elle était constituée, éloignerait le citoyen des prises de décision. Les élus socialistes se sont prononcés pour la grande intercommunalité, et l'élu communiste pour le maintien de Val de France.

Par contre, avec mes collègues de la majorité, nous sommes favorables à la création d'une intercommunalité avec nos voisins de Roissy. Si elle était constituée, elle compterait 25 communes et 250 000 habitants.

En revanche, nous sommes favorables à ce que se constitue autour de Roissy, et pourquoi pas avec les 42 communes concernées, un pôle métropolitain dont les objectifs seraient l'aménagement du territoire, le développement économique et les transports.

Ainsi, l'Etat nous impose un regroupement sans, à aucun moment, avoir fait une analyse financière à court, moyen ou long terme, pour nos communes et intercommunalités.

Si ce regroupement est confirmé, quelles seraient les conséquences financières pour les communes et les intercommunalités ?

Concernant ce projet, le gouvernement a agi de façon dogmatique sans se préoccuper des conséquences humaines et économiques.

Malgré les avis négatifs, nous ne pouvons pas écarter que le gouvernement, comme il l'a fait pour d'autres sujets, fasse un passage en force et nous impose cette grande intercommunalité.

Ce serait fort préjudiciable car nous serions alors dans une situation de blocage, au moment où nous avons, dans notre secteur, tant de projets à développer.

Lors du dernier éditorial, je vous avais informé que l'avocat des squatters de l'ancienne auberge avenue de la République à l'entrée d'Arnouville avait déposé notre arrêté demandant leur expulsion, devant le Tribunal administratif. A notre grande satisfaction, le tribunal les a déboutés et a confirmé la validité de notre arrêté.

Dès que j'ai eu connaissance de ce jugement, j'ai saisi Monsieur le Préfet pour avoir le concours de la force publique en vue de leur expulsion ; j'attends à ce jour une réponse.


Toutefois, il n'est pas exclu que, compte tenu du jugement, les squatters quittent d'eux même les lieux. Soyez persuadés que nous ne céderons en rien !

De plus, nous avons conclu un accord de vente à l'amiable avec le propriétaire après négociation pour un montant de 120 000 €, le prix fixé par les domaines étant de 110 000 €. Nos notaires respectifs ont été saisis et nous espérons pouvoir en devenir propriétaire en septembre.

Mais, quel que soit le résultat, que d'énergie dépensée, que de temps perdu et quel coût pour la collectivité, alors qu'il serait si simple de modifier la loi et de pouvoir avoir recours au concours de la force publique dès lors que des personnes occupent un terrain ou un logement sans titre !

Durant cette période estivale, nos équipes feront de leur mieux pour que la rentrée scolaire se déroule dans les meilleures conditions, ce qui devrait être le cas puisque, si une classe ferme à l'école maternelle Charles Perrault, nous avons obtenu l'ouverture de deux classes élémentaires, l'une à l'école Jean Jaurès, l'autre à l'école Danielle Casanova.

Après ces températures caniculaires, j'espère que vous pourrez profiter des vacances et je vous donne rendez-vous lors du Troc et Puces, le dimanche 6 septembre prochain et au forum «Enfance/Jeunesse et Vie Associative» le samedi 12 septembre. Je vous souhaite un excellent été.

Votre maire

Michel AUMAS
Conseiller départemental

À VOTRE SERVICE

LIBÉRATION D'ARNOUVILLE

Samedi 29 août 2015

10h00 - Rassemblement rue de Boishue
devant l'ancienne mairie

10h15 - Hommage

10h45 - Cérémonie et dépôts de gerbes au cimetière

BOULANGERIES - CONGÉS 2015

EUROPAIN - 127 avenue Henri Barbusse

du 26 juillet au 23 août inclus

LES DÉLICIES DU FOURNIL - Galerie Miltenberg

du 10 au 30 août inclus

AU POINT CHAUD DE LA GARE - Souterrain de la gare

du 10 au 30 août inclus

DÉLICIES D'ARNOUVILLE - 32/34 avenue de la République

du 10 au 20 août inclus

BOULANGERIE DU ROND-POINT - 2 rue de l'Oise

Ne ferme pas

FESTIVAL DES PAINS - 11 avenue Denis Papin

du 3 au 16 août inclus

LA LORETT - 15 rue Notre-Dame de Lorette

Ne ferme pas

DÉLICIES DE BEAUSEJOUR - 138 rue Jean Jaurès

Ne ferme pas

LA RONDE DES PAINS - 2 rue du Commandant Marchand

Ne ferme pas

SAVEUR D'ARNOUVILLE - 9 avenue Pierre Sépard

Ne ferme pas

SOSIN - 158bis rue Jean Jaurès

Ne ferme pas



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'été est là et cette année encore la Police municipale d'Arnouville va veiller sur les logements inoccupés pendant les vacances. Avant de partir, vous devez signaler votre départ. **Des formulaires seront à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou téléchargeables sur le site de la ville (www.arnouville95.fr)**. Après les avoir complétés, vous pourrez les déposer à nouveau à l'accueil ou les retourner en mairie par courrier, 15/17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400 Arnouville. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées plusieurs fois par jour, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Pour tout renseignement complémentaire **contactez la Police municipale au 01 34 45 97 24** aux horaires de l'Hôtel de Ville. Si une effraction est constatée faites le 17 (Police secours).

6^e FORUM ENFANCE/JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

**RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE À
L'ESPACE CHARLES AZNAVOUR DE 10H À 18H**

Une occasion à ne pas manquer pour en apprendre plus sur les structures "jeunesse", sportives et culturelles à Arnouville. Vous pourrez ainsi procéder aux inscriptions auprès des associations et poser toutes vos questions sur le déroulement de la prochaine saison. Vous trouverez des solutions adaptées à chacun de vos enfants, quel que soit leur âge, ainsi que toutes les informations nécessaires en terme de règlements, inscriptions etc. Vous assisterez aux démonstrations sportives et artistiques des intervenants. Une journée animée par des jeux pour les petits et les plus grands. Possibilité de restauration sur place. **LE FORUM, UNE JOURNÉE FORTE EN PROPOSITIONS ET EN DISTRACTIONS.**

BACHELIERS 2014-2015

Vous avez obtenu votre bac en 2015. La Mairie vous invite à vous faire connaître. Lors d'une manifestation de sympathie, nous récompenserons la réussite des jeunes bacheliers de la commune. Inscriptions à l'Hôtel de Ville Service Education Animation - **jusqu'au 2 novembre** **Pièces à fournir** : photocopie du diplôme, ou, à défaut, de l'attestation ainsi que d'un justificatif de domicile.

UN JOB D'ÉTÉ, ÇA PEUT COMPTER POUR LA RETRAITE

C'est une première expérience professionnelle et c'est aussi l'occasion d'acquérir des trimestres pour sa retraite.

Deux situations s'offrent à un jeune salarié qui exerce pour la première fois un job d'été : - *Soit il connaît déjà son numéro de sécurité sociale via le régime des étudiants par exemple* - il doit alors le communiquer à son employeur qui l'inscrit dans sa déclaration d'embauche, et c'est sous ce numéro que sa carrière sera suivie - *Soit il ne connaît pas son numéro de sécurité sociale* - l'employeur fait alors une demande d'identification à la sécurité sociale, via la déclaration d'embauche. Le jeune salarié, devra en informer tout autre futur employeur. Un document d'information «vous avez déjà des droits à la retraite», est envoyé aux jeunes actifs*. Il a pour objectif de sensibiliser les nouveaux assurés sur leurs droits. Ce document est consultable sur www.lassurance retraite.fr, rubrique assurés, documentation.

* Document envoyé l'année qui suit la validation d'au moins 2 trimestres d'assurance.

BUREAUX DE POSTE - HORAIRES D'ÉTÉ

DU 3 AU 29 AOÛT

Bureau principal - 89 rue Jean Jaurès

Du lundi au vendredi : de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 12h30 (inchangé)

Bureau annexe - 3bis rue Jean Laugère

Du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Samedi : de 9h à 12h30



COLLECTES DES ENCOMBRANTS

Les jeudis 23 juillet - 27 août - 24 septembre



COLLECTES DES DÉCHETS VERTS

Les mercredis 15 et 29 juillet

Les mercredis 12 et 26 août

Les mercredis 9 et 23 septembre

Les sacs doivent être sortis la veille au soir



COLLECTES DES DÉCHETS SPÉCIAUX

Les jeudis 9 juillet - 13 août - 10 septembre

Parking de l'école Anna Fabre de 16h à 20h.

LOISIRS ET CULTURE

FEU D'ARTIFICE



Une pluie de lumière illuminera le ciel de notre ville, venez nombreux !

LUNDI 13 JUILLET À 23 H

Place Charles de Gaulle
Espace Charles Aznavour

Renseignements : 01 34 45 97 19

TROC ET PUCES

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Le rendez-vous incontournable de la rentrée, dans les rues :

Jean Jaurès / Saint-Just / Versailles
Pierre Brossolette
Roger Chichard / Robespierre



Renseignements : 01 34 45 97 19

À NOTER

MÉMOIRES CROISÉES

SAMEDI 26 SEPTEMBRE À 15H30

**Dans le cadre des commémorations
du centenaire du génocide arménien**

L'événement va réunir des témoignages, des photos, des documents, pour raconter des histoires vécues par les rescapés du génocide arménien, relatées par leurs descendants. **1915-2015** : le temps passe, l'injustice perdure. Récemment, le mémorial pour les victimes du génocide arménien à Deir ez-Zor a été dynamité et les ossements des victimes dispersés. Il est temps que la Turquie regarde son histoire sans se cacher la face.

**À l'Église Catholique Arménienne
69 avenue Henri Barbusse.**

Entrée libre



POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET/OU RÉSERVATION, CONTACTEZ LE SERVICE CULTUREL AU 01 34 45 97 19

À VOTRE SERVICE suite...

INSCRIPTIONS RENTREE 2015 - 2016

CANTINE, ÉTUDE, NAPS, ACCUEILS DE LOISIRS, GARDERIES

Modalités d'inscription : Les inscriptions aux services restauration et périscolaires pour la rentrée scolaire 2015/2016 sont obligatoires. Elles sont prises **depuis le lundi 15 juin et jusqu'au vendredi 21 août 2015 dernier délai** à l'Hôtel de Ville par le Service Education - Animation. La liste des documents à fournir, ainsi que la fiche de renseignements administratifs par école sont à retirer à l'Hôtel de Ville ou à télécharger sur le site www.arnouville95.org.

Aucune inscription ne sera enregistrée pour les familles qui ne se seraient pas acquittées de l'ensemble des factures de l'année 2014-2015.

Constitution du dossier - Pièces à fournir pour permettre le calcul du Quotient :

- Le double de la **déclaration** d'impôt sur le **revenu 2014** et **l'avis d'imposition 2014 (revenus 2013)**.
- Le justificatif de versement des Allocations Familiales.
- Copie d'un justificatif de domicile récent.
- Copie de la taxe d'habitation 2014.
- Un certificat de travail (des deux parents).
- Eventuellement, pour la mise à jour des vaccins, le carnet de santé (facultatif).
- Attestation de la sécurité sociale ou de l'organisme auquel vous êtes rattachés.

Pour la restauration scolaire :

- Seuls seront admis les enfants dont les deux parents travaillent.

Pour l'ensemble des services un règlement fixant toutes les nouvelles conditions vous sera remis. Le prépaiement s'appliquera dès l'inscription.

Permanences des inscriptions :

Lundi : 14h00 - 17h30
Mardi et Mercredi : 9h00 - 11h30 / 14h00 - 17h30
Jeudi : 14h00 - 19h00
Vendredi : 9h00 - 11h30

INFORMATION RECRUTEMENT POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2015 - 2016

Pour le service Education - Animation, la ville recrute des agents contractuels pour assurer :

- **Le service de surveillance cantine** tous les jours de classe. Horaires de travail : de 11h15 à 13h30.
- **L'encadrement** dans les centres de loisirs, garderies pré et post-scolaires. Diplôme exigé : BAFA.
- **Le service des études surveillées** tous les jours de classe - horaires de travail : de 15h45 à 17h15 dans les établissements scolaires élémentaires. Diplôme souhaité : BAC.

Merci d'adresser votre lettre de motivation et CV à :
Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines -
15/17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400 Arnouville.
Tél : 01 30 11 16 16.

BAFA

Vous avez 17 ans révolus et vous voulez devenir animateur en passant votre BAFA ? C'est possible à Arnouville !

Le BAFA est un brevet pour se former et animer les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes ! Pour l'obtenir, vous devez suivre trois étapes dans l'ordre :

1. Session de Formation générale.
2. Stage pratique.
3. Session d'approfondissement ou de qualification.

La ville organise une session de formation générale de **9 jours pendant les vacances de la Toussaint du 17 au 24 octobre 2015 inclus**. Dès à présent, vous pouvez contacter l'IFAC, l'organisme de formation qui est notre partenaire, au 01 46 88 10 00 et vous connecter à : www.bafa-bafd.net pour vous inscrire en ligne.

Attention ! Les places sont limitées. Le stage a un coût de 380 € dont 50 € pris en charge par la ville (pour les Arnouillois seulement).

Pour tout renseignement contacter le 01 30 11 17 21/22.

CLUB SOURIRE

**LE CLUB EST OUVERT !
LE JEUDI ET LE VENDREDI DE 13H30 À 17H**

À compter du 10 juillet, les bureaux du Club Sourire seront ouverts uniquement les jeudis jusqu'au 27 août

Mercredi 8 juillet :

Journée à la mer à Villers-sur-Mer – Départ 6h30.
Prix : 20 € Inscriptions au Club.

Mardi 21 juillet :

Guinguette «Auberge de L'Hermitière» à St Cyr-sur-Morin. Départ 10h30 - Adhérent : 46 € - Non adhérent : 51 €. Inscriptions au Club.

Mardi 4 Août :

Journée à la Mer à La Panne en Belgique : départ 6h30.
Prix : 20 € - Inscriptions au Club.

Jeudi 20 Août :

Guinguette «L'île des Cygnes» à Condé-Sainte-Libiaire (77). Départ 10h30 - Adhérent : 47 € - Non adhérent : 52 €. Inscriptions au Club.

Mercredi 23 septembre

Parc des Félines à Nesles (77). Départ 12h30.
Adhérent : 23 € - Enfant de -10 ans 10 €. Inscriptions au Club.

Mercredi 7 Octobre

Repas de la rentrée à la Salle Charles Aznavour

Adhérent : 25 € - Non adhérent : 30 € - Inscriptions à partir du 27 Août 2015.

VOYAGES

HENDAYE : Du 6 au 18 septembre : 1 540 €. Inscriptions en cours au Club.

BERLIN : ATTENTION CHANGEMENT DE DATE DU SÉJOUR : Du 12 au 15 octobre - 890 €. Inscriptions en cours au Club.

*Les prix des séjours dépendent du nombre de participants.
Les programmes sont disponibles au Club.*



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

RENTREE 2015-2016

DATES D'INSCRIPTIONS

Classe de danses :

Mercredi 2 septembre : 10h/12h - 14h30/19h

Classes instrumentales, chants, formation musicale :

Jeudi 3 septembre : 15h/19h

Vendredi 4 septembre : 15h/19h

Lundi 7 septembre : 15h/19h

Reprise des cours :

Lundi 4 septembre

JOURNEE DU PATRIMOINE

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE à 17h à l'église Saint-Denis
Avec la participation de l'ensemble vocal

Pour les spectacles, entrée libre dans la limite des places disponibles. Réservation obligatoire du lundi au vendredi de 15h à 19h au 01 34 45 97 12.

C.C.A.S.

PLAN CANICULE INSCRIPTION SUR LE REGISTRE

Nous rappelons aux personnes âgées ou handicapées de la commune vivant à domicile, qu'elles peuvent se faire inscrire sur le registre nominatif de plan d'alerte canicule durant la période de veille sanitaire depuis le 1er juin. En cas d'alerte canicule, toutes les personnes inscrites sont contactées par téléphone et/ou visitées.



N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire au 01 34 45 97 06 ou 01 34 45 97 02.

MINIBUS



Durant la période estivale, du 13 juillet au 21 août 2015, le service «minibus» fonctionnera de la manière suivante :

Du 13 au 31 juillet :

Intervention deux fois par semaine, les mardis et jeudis après-midis.

Du 3 au 21 août :

Intervention une fois par semaine, les jeudis après-midis.

À partir du 24 août :

Le service minibus reprendra son fonctionnement normal, soit les lundis, mardis et jeudis après-midis, et les vendredis matin. **Renseignements / réservations au : 01 34 45 97 06.**

BIBLIOTHÈQUE

CET ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

DU 17 JUILLET AU 22 AOÛT

Mini-clics : Samedi 18 juillet à 10h30 pour les 2-5 ans. Un atelier d'initiation à l'informatique pour les plus jeunes accompagnés de leur parents.

Croc'histoires : Tous les vendredis à partir de 15h pour les enfants de plus de 4 ans.

Croc'jeux : Tous les mardis à partir de 15h.

Renseignements à la bibliothèque 01 39 85 39 96.

PAUSE POUSSETTE

SAMEDI 25 JUILLET À 10H

Pour les enfants jusqu'à 3 ans

De toutes petites histoires pour les petits jusqu'à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents.



À NOTER

VIE POLITIQUE

Le groupe d'opposition «**Ensemble Construisons l'Avenir d'Arrouville**» et ses élu(e)s, sont à votre écoute le premier jeudi de chaque mois à la permanence du 1 rue de Boishue (préfabriqué de l'ancienne mairie), entre 18h30 et 20h.

Prochaines permanences :

- Les jeudis 10 septembre et 8 octobre

- Pour le C.C.A.S sur rendez-vous au 06 80 62 96 03